Habitation – 38 rue Saint Romain

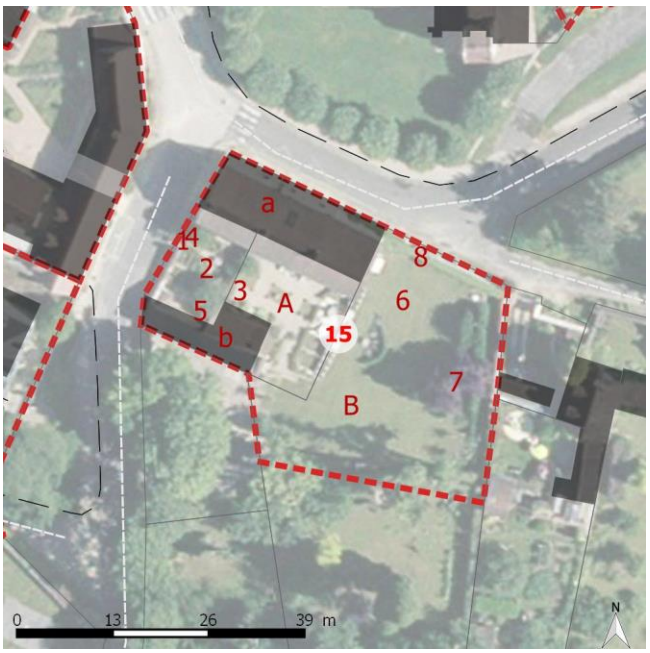

Identifiant fiche : 015

Localisation :
Adresse : 38 rue Saint Romain
95420
Wy-dit-Joli-Village
Code Insee : 95690
Parcelles : n°634, 635, 636 et 637
Situation : Cœur de bourg
Protection : Périmètre de 500m (Eglise CMH)
Dates : XIXe siècle

Typologie :
Classe : Patrimoine civil
Type : Maison rurale
Fonction actuelle : Habitation
Implantation : En alignement / Continuité urbaine
Statut :
Intérêt patrimonial : Elément intéressant
Etat (2017) : Bon
Foncier : Privé

<u>Seul les éléments repérés sont soumis à prescriptions</u>

– <u>Etat existant</u>

L'ensemble est situé dans le cœur du bourg de Wy-dit-Joli-Village, près de l'église. Il est composé d'un logis (a) respectant un gabarit R+1+C, implanté à l'angle des rues Saint Romain et de la Mairie, avec la façade principale qui s'ouvre vers l'église. Une dépendance (b) est aussi positionnée à l'arrière de ce logis, de même orientation, perpendiculairement à la rue de la mairie.

Le logis (a) est une imposante bâtisse construite en moellons de pierre calcaire enduits.
Le nombre d'ouvertures, leur disposition, et leur composante, varient selon les façades :

- en façade principale rue Saint Romain, on en compte six, disposées de façon irrégulière et de profils variés, L'ensemble des menuiseries est en bois, de ton bleu clair, à petits bois. Certaines baies disposent d'un garde-corps composé d'une simple traverse en bois, de couleur assortie. Les encadrements de baies sont enduits, se confondant avec la composition des murs,

Logis (a) – Façade rue St Romain

des gonds de volets sont encore visibles sur la plupart d'entre elles,
Si la bâtisse ne présente plus aujourd'hui de porte d'accès sur l'espace public, cette façade sur rue montre qu'une baie d'entrée était présente en partie médiane, aujourd'hui grossièrement bouchée à l'aide d'un enduit ciment,

- à l'arrière, sur le jardin, au contraire les baies rythment la façade et s'alignent verticalement ; des encadrements clairs et en surépaisseur les mettent davantage en valeur,
- le pignon, rue de la Mairie, en compte trois,
- sur le pignon est, un œil de bœuf rond est présent au niveau des combles. Il est probable qu'en contrebas, une baie soit présente en rez-de-chaussée, rebouchée en partie supérieure, à peine visible au-dessus de la clôture se dévoile un encadrement en surépaisseur surmonté d'une sculpture…

Une corniche, des chaînages d'angle, ainsi que de multiples tirants en fer forgé de formes variées viennent agrémenter la façade principale sur rue. La toiture en petites tuiles plates traditionnelles est percée -sur la rue uniquement- de quatre châssis de toit, un grand et trois plus petits groupés ; elle est également couronnée de trois cheminées en pierre.

Grille d'accès (1)

La dépendance (b), au sud du logis et parallèle à lui, apparaît en moellons de pierres calcaires à joints creux, avec une porte en bois qui fait le lien avec l'espace public, dont les caractéristiques reprennent celles des menuiseries du logis. Cette dépendance présente une originalité, avec plusieurs volumétries et formes de toiture.
Entre le logis et la dépendance se blottit un petit jardin à la française.

Premier plan : mur de clôture avec baie en ogive
Second plan : Œil de bœuf sur le pignon Est du bâtiment (a)

La propriété est close à l'aide de murs en moellons de pierre calcaire :

- Rue de la Mairie ils sont à joints beurrés ; une porte en fer forgé oxydé permet la vue et l'accès au jardin et au logis, elle prend appui sur des pilastres en pierre de taille,
- Rue Saint Romain, le mur de clôture est à joints creux ; une baie en ogive réalisée en pierres de taille constitue un autre accès à la propriété, elle est fermée par une porte en bois naturel.

Implanté en cœur de bourg, en rive de la circulation principale de la commune, l'ensemble est composé d'un jardin inscrit dans une ancienne cour de ferme. L'emprise du jardin s'inscrit en face de l'église, au croisement des rues de la mairie et de Saint-Romain.
Ceinturée de murs, la parcelle laisse deviner son jardin au-delà de cette enceinte et au travers d'une porte grillagée rue de la Mairie.

Jardin depuis les abords de l'église

Jardin depuis la rue de la Mairie

Ce jardin présente deux approches paysagères distinctes. La première est constituée de la masse végétation perceptible au sommet des murs délimitant la propriété et la seconde, composée du micro paysage accessible au travers de la grille d'entrée.

Cette dernière est caractérisée par un aménagement paysager dit de « jardin de curé » ou jardin de simples. L'espace y est architecturé, composé de petites emprises délimitées par des bordures de buis taillé au cordeau, accueillant soit des vivaces colorées, soit des rosiers de collection.
Les circulations, de faibles largeurs, sont traitées via un revêtement de graviers calcaires.
Une placette circulaire délimitée par les bordures de buis fait face à l'entrée de la maison. Une table de pierre est présente en son centre.

Une seconde cour se laisse deviner au travers d'un mur ancien. Cette composition offre une ouverture visuelle et donne de la profondeur au jardin, malgré ses faibles dimensions.

Jardin de simples

Un houx apporte un couvert végétal au premier plan et un rosier grimpant, imposant, vient couvrir l'ensemble du mur de séparation entre les deux cours.
Cette espace bénéficie d'un entretien de grande qualité, participant à l'générale de ses cours

La seconde emprise de jardin se situe à l'arrière des bâtiments, entre les parcelles bâties environnantes, la rue Saint-Romain et la Sente à Manon.
Cet espace plus vaste est constitué de grandes emprises de pelouse et d'arbres de haut jet.
Cet aménagement se devine au-delà des murs de propriété.
Cette masse végétale participe à l'ambiance du centre bourg, offrant une présence et un horizon végétalisé par les différents houppiers depuis les abords de l'église. Certains arbres se démarquent comme un hêtre pourpre au feuillage caractéristique.
Cette végétation est soulignée par la présence d'un important lierre courant sur le sommet du mur de propriété et une partie de la façade du bâtiment.

Masses végétales depuis la rue Saint Romain

- **Éléments à caractère dénaturant – Recommandations à prendre en compte dans le cadre de déclaration préalable ou de permis de construire** :

Les travaux de rénovations d'ouvrages
Lors de la rénovation il est impératif de garder une cohérence entre les matériaux en place et ceux utilisés pour la rénovation.
- Les obturations de baies doivent être réalisées à l'aide de matériaux cohérents avec le bâti existant

- Modification de baie/passage
Les percements de baie en façade doivent reprendre impérativement le système constructif des percements des façades concernées de façon à conserver la cohérence de l'ensemble. Les proportions ne devront pas être plus larges que hautes

- Les cheminées
Le remplacement des dalles de couverture en béton sur les conduits de cheminée par des mitrons en terres cuites

- Les couvertures
Les couvertures en tuiles mécaniques à remplacer par des tuiles plates traditionnelles.
Les châssis de toit

- Installation d'évacuation d'équipement
En cas d'installation d'équipement nécessitant des évacuations vers l'extérieur, ne pas réaliser ces sorties sur ou visible depuis l'espace public.

- **Éléments à préserver – Prescriptions à imposer dans le cadre de déclaration préalable ou de permis de construire** :

Mur de clôture avec baie en ogive

- L'emprise, l'organisation et les gabarits du bâti existant
- La nature et le traitement des parements de façades
- L'organisation qualitative des cours intérieures
- La forme des toitures
- Les menuiseries en bois munis de petits bois ainsi que les portails d'accès.
- Les chaînages verticaux
- Les baies doivent conserver les volets battants existants ou identiques – L'installation de volets roulant à coffre apparent en façade est proscrite.
- Les accès tant par leurs emplacements que par leur nature.
- Les murs d'enceintes en moellons et la couverture végétale de ces murs
- Installation d'évacuation d'équipement nécessitant des évacuations vers l'extérieur : ne pas réaliser ces sorties sur l'espace public ou visible depuis l'espace public.
- L'entretien qualitatif existant

Extrait du plan IGN

Extrait de la photo aérienne (Les numéros renvois aux numéros des bâtiments de la notice)